



Combien de temps la police garde les archives?

Par **caro22**, le **14/02/2009** à **19:43**

Bonjour tout le monde!

Voilà, j'ai voler a l'etallage il y a 9mois, j'ai reconnu les faits, c'etai pour des bijoux de pacotille(55euro) dans une grande surface(je suis majeur).

J'aimerais savoir combien de temps la police garde les archives des PV?

A vrai dire je m'en veut tres fort et j'ai peur qu'un jour on m'accuse a tord et que ce PV influence ce "tor".

Au passage j'aimerais savoir ce que devient ce PV apres avoir été signer?Est- on ficher a la police?

Merci pour vos reponses

Caro22

Par **frog**, le **14/02/2009** à **22:07**

Les données du STIC sont conservées durant plusieurs années (entre 5 et 40 ans). Vous pouvez demander un effacement auprès de la CNIL ou du Procureur de la République.

Google vous en dira plus pour les modalités exactes.

Par **caro22**, le **15/02/2009** à **15:47**

Bonjour,

Merci pour avoir répondu à ma question
mais si ça ne vous dérange pas; j'aimerais savoir si on est fiché au stic quand on a signé le
PV mais qu'on a pas eu de poursuite ou de plainte?

Merci à vous

Caro22